

Principaux Problèmes	Objectifs	Mesures opérationnelles				Précisions			Faisabilité		Délais		Impacts majeurs des mesures	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Commentaires
		Déjà actée		A mettre en œuvre		ME	Unité	€	Tech.	€	Réalisation av 2012	Réponse milieu av 2015			
		Mesure	Code	Mesure	Code										
Dégrada-tions physiques (artificialisation et ouvrages transversaux)	restaurer la morphologie et les liens avec les milieux connexes	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	568B ; 568A	15 km	C	oui	oui	difficile	incertaine	faible	Collectivité	Il s'agit de de mesures diverses en zone agricole : suppression de l'enrochement, acquisition foncières, ...
	restaurer la morphologie et les liens avec les milieux connexes	Restaurer et entretenir les berges	3C17	Restaurer et entretenir les berges	3C17	568B ; 568A			oui	oui	oui	oui	faible	Collectivité	
	restaurer la morphologie et les liens avec les milieux connexes	Favoriser la dynamique de "reprise/dépôt" des matériaux dans le lit mineur et/ou majeur	3C04	Favoriser la dynamique de "reprise/dépôt" des matériaux dans le lit mineur et/ou majeur	3C04	568B ; 568A		C	oui	oui	oui	incertaine	faible	Collectivité	Au-delà du plan de gestion du transport sédimentaire en cours (qui "limitera" le problème des curages d'atterrissements en réinjectant les matériaux à l'aval (coût C = coût /6ans)), il serait nécessaire de revenir à une restauration naturelle du transport solide.
	préserver et restaurer la continuité biologique amont aval	Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la montaison	3C11	Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la montaison	3C11	568B ; 568A ; 572 ; 571	dizaine de seuils ou la totalité des 61 ?	C	oui	oui	difficile	oui	contrainte sur l'alimentation de biefs à usage économique ou social	Collectivité	Il y a 61 ouvrages infranchissables sur le BV : il s'agira dans l'avenir de déterminer si l'atteinte du bon état nécessite de travailler sur seulement une dizaine de seuils ou plus. La franchissabilité de certains ouvrages peut être économiquement difficile.
Macropollutions (en particulier phosphore) et couleur	améliorer les rejets urbains	Construction d'une STEP	5B12											Collectivité	construction et/ou réfection de plusieurs STEP prévues dans le cadre du contrat de rivière
	résoudre le problème de couleur lié aux teintureries			Mettre en place des traitements spécifiques plus poussés	5B17	568B ; 568A ; 572 ; 571	<20000hab	C	oui	oui	difficile	incertaine	augmentation du prix de l'eau	Collectivité	compléter les actions du contrat par des traitements du phosphore dans certaines collectivités
Toxiques agricoles (pesticides et métaux) et dans une moindre mesure urbains (pesticides)		programme phyto existant sur viticulture		Promouvoir des outils d'aide à la décision sur la protection des cultures	5D02	568B ; 568A ; 572								agriculteurs	
	réduire l'utilisation des pesticides par les viticulteurs et les collectivités			Promouvoir la production intégrée	5D06	568B ; 568A ; 572								agriculteurs	
				Promouvoir les techniques de lutte intégrée ou biologique	5D04	568B ; 568A ; 572								Collectivité	Il s'agit d'effectuer des diagnostics communaux et de définir des plans de désherbage communaux alternatifs au "tout pesticide". La FREDEC a initié le travail sur des communes proches du BV (Villefranche).
	limiter les pollutions ponctuelles avant et après traitement			ensemble d'actions liées au remplissage et rinçage des cuves et gestion des effluents	5D10 à 5D12	568B ; 568A ; 572								agriculteurs	
				ZONES A ECOULEMENTS LATÉRAUX : maintien et/ou implantation de zones tampons judicieusement placées (au-delà du réglementaire PAC)	5D07	568B ; 568A ; 572								agriculteurs	Il s'agit d'enherber les vignes (dans les limites du techniquement possible...) et de mettre en place des zones tampons judicieusement localisées (les collectivités sont concernées comme les viticulteurs en ce qui concerne les zones tampons proches des fossés, des cours d'eau, ...)
	supprimer les transferts de pollutions			Substituer certaines cultures par d'autres présentant moins de pressions polluantes, voire pratiquement plus (prairies)	5D03	568B ; 568A ; 572								agriculteurs	La déprise agricole et le programme "arrachage" en cours vont en eux-mêmes limiter les pollutions. Il s'agirait également de localiser judicieusement les parcelles arrachées pour en faire des zones tampons (difficulté de mise en oeuvre car l'arrachage est rarement effectué sur les zones susceptibles d'être "tampons" facilement cultivables et nécessité de poursuivre l'arrachage par un programme d'enherbement).
disposer d'un contexte économique, culturelle et politique permettant la mise en œuvre d'une réponse efficace au problème			Privilégier les solutions à "bénéfices multiples"	9C03									tous (privé, collectivités, Etat, ...)	Il s'agit de trouver des solutions permettant de satisfaire les enjeux environnementaux tout en répondant au enjeux de la viticulture (déprise agricole, enjeux économiques, ...).	
			Changements profonds du contexte politique, économique et culturel lié au marché agricole	5D24									modification des pratiques agricoles, modification de la consommation, ...	tous (privé, collectivités, Etat, ...)	La mise en œuvre d'actions concrètes efficaces et généralisées sur le secteur passera par de véritables changements politiques (au niveau local mais aussi national voir européen), la mise à disposition de nouveaux outils financiers (vraiment incitatifs et/ou persuasifs) et réglementaires. Cela pourrait passer également par une valorisation des changements effectués auprès de la société ("changer la mentalité des agriculteurs vis à vis de leur production" et "changer la mentalité de la société vis à vis de sa consommation" : créer un vrai marché économique pour une autre agriculture).
Pollutions toxiques (origine autre que agricole)	mieux connaître les sources de pollutions	Faire un état des lieux des usages par substances	5A04												Un état des lieux est en cours ainsi que la campagne substances dangereuses. Les sources de pollution à identifier ou quantifier sont : le fond géochimique / les entreprises de traitement du bois / ancienne mine de Cuivre vraisemblablement impactante
"zones protégées"	directive ERU														Le bassin est situé en zone sensible
	directive nitrates	PMPOA en cours ?													basse Azergues
	directive eaux potable														
substances toxiques	améliorer la connaissance de la présence dans le milieu et les sources	Faire un état des lieux des usages par substances	5A04												
Non dégradation	urbanisation du Soanan	Veiller à la bonne prise en compte des besoins des milieux aquatiques													
	Affluents à préserver	les mêmes problématiques se retrouvent sur les affluents													
	Espèces invasives en développement (Renouée, ragondin, écrevisses, ras musqué, ...)	lutter contre prolifération des espèces invasives	Contrôler leur développement et/ou les éradiquer	6A03	Contrôler leur développement et/ou les éradiquer	6A03	568B ; 568A ; 572 ; 571		difficile	oui	difficile	incertaine	faible	Collectivité	Il s'agit surtout de contenir le développement.
Zones humides	tourbières de la Haute Azergues	préserver et restaurer		inventaire départemental en cours (ZH>1000m²) et complément dans le cadre du contrat											
				portée à connaissance à effectuer et définition d'une stratégie de préservation											
				Mettre en place une gestion concertée et durable des zones humides à l'échelle du BV	3D16	571 ; 572	10 sites	A	oui	oui	oui	oui	non	collectivités et privés	
		PPRI													

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

BV : Azergues

0

Masse d'eau		Risque NABE 2003	MEFM Désignation MEFM	Principaux problèmes				Problèmes persistants en 2015	Objectif final proposé		
N°	Nom			Dégradations physiques (artificialisation et ouvrages transversaux)	Macropollutions (en particulier phosphore) et couleur	Toxiques agricoles et dans une moindre mesure urbains	Pollutions toxiques (origine autre que agricole)		Bon état / Bon potentiel	Dérogations	Précisions
571	Le Soanan	faible	non	non	non	oui	non		bon état		
572	L'Azergues de sa source à la Grande Combe	doute	non	non	oui	oui	oui		bon état		
568a	L'Azergues de la Grande Combe à la Brévenne	fort	non	oui	oui	oui	oui	toxiques (pesticides et métaux - Cuivre en particulier)	bon état	délais	présence pérenne de Cuivre liée à la mine de Cuivre : dérogation d'objectifs vis-à-vis du Cuivre à confirmer suite à l'état des lieux + difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides
568b	L'Azegue à l'aval de la Brévenne	fort	non	oui	oui	oui	oui	toxiques (pesticides et métaux - Cuivre en particulier)	bon état	dérogation de délais et d'objectif liée aux modifications morphologiques des anciennes extractions	Objectif Bon état de référence difficile en raison d'anciennes dégradations physiques (pas d'usages) - état dépend également de la qualité physico chimique de la Brévenne + difficultés de mise en œuvre des actions contre les pesticides